

POSITIONNEMENT DE L'INSTITUT DES ACTUAIRES SUR L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME

Charte relative à la mixité

SOMMAIRE

- Préambule : rappel du mandat d'Actu'Elles
- Pourquoi une charte sur l'égalité Femme-Homme ?
- Dans quel but une charte sur l'égalité Femme-Homme ?
- Charte Mixité

RAPPEL DU MANDAT D'ACTU'ELLES

Actu'Elles est un groupe de l'Institut qui vise notamment à promouvoir la mixité au sein des actuaires et propose de traiter cette thématique pour l'association.

Suite aux propositions du groupe, le Conseil d'administration de l'IA du 16 février 2021 a adopté le principe de la mise en place d'une charte relative au positionnement de l'IA sur la parité.

POURQUOI UNE CHARTE SUR L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME?

- L'égalité Femme-Homme est un sujet incontournable dans notre société
- Elle est inscrite dans les politiques de responsabilité sociale et environnementale des partenaires de l'Institut des actuaires
- De nombreuses études montrent que la diversité favorise une meilleure efficacité économique

DANS QUEL BUT UNE CHARTE SUR L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME?

- Pour mieux faire connaître le sujet aux actuaires de l'Institut et lutter contre les stéréotypes
- Pour donner des outils d'action et de communication sur le sujet aux actuaires dans leur vie professionnelle, au sein et en dehors de l'Institut

CHARTRE ÉGALITÉ FEMME-HOMME

L'Institut des actuaires s'engage à :

- 1 • Promouvoir l'égalité professionnelle Femme-Homme de ses membres jusqu'au plus haut niveau de responsabilité
- 2 • Intégrer systématiquement les principes de mixité dans tous les processus de recherche d'intervenants pour des événements organisés pour les membres
- 3 • Accompagner les membres, femmes et hommes actuaires, avec des programmes dédiés utiles à leur développement professionnel au-delà de leur seule expertise
- 4 • Diffuser largement la culture de la mixité auprès des membres et auprès des écoles formant les membres, en assurant une démarche de sensibilisation et de formation
- 5 • Soutenir l'action des réseaux féminins / mixtes des employeurs des membres

L'Institut des actuaires évaluera régulièrement les progrès réalisés et s'engage à communiquer les résultats obtenus, afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.